

***OMCT Tunisie***  
***Rapport du Commissaire aux Comptes***  
***Exercice clos le 31 décembre 2020***

# *Rapport du Commissaire aux Comptes*

Tunis, le 23 mars 2022

**Madame Gabriel Reiter**

**Directrice de l'association**

**Organisation Mondiale Contre la Torture- Bureau de Tunis (OMCT),**

3, Rue Hassen Ibn Nooman

Cité Jardins, Tunis.

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020.

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « OMCT-Bureau de Tunis », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus de 2.396.745 TND et un total des Actifs de 996.943 TND.

*À notre avis*, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers***

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### ***Responsabilité du Commissaire aux comptes***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

***Expert-Up SARL***

***Membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie***

***MSEDDI Hamdi***

***Gérant- Associé***

**EXPERT UP SARL**  
Membre de l'OEECT  
M.F : 15688687/A/M/000  
R.C : B01112182018

**ETATS FINANCIERS**  
**OMCT- Bureau de Tunis**  
**2020**

## Etat de la Situation Financière

Exercice clos 31 décembre

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		500 722	104 761
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants		481 255	209 573
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		14 965	9 565
AC 8 - Immobilisations corporelles		-	-
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
<b>Total des actifs</b>		<b>996 943</b>	<b>323 899</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		926 945	307 910
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		69 998	15 989
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés		-	-
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
<b>Total des passifs</b>		<b>996 943</b>	<b>323 899</b>
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement		-	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserve		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		-	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		-	-
<b>Total des Actifs Nets</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>996 943</b>	<b>323 899</b>

**Etat des Produits et des Charges**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	2020	2019
<b>Produits</b>			
PR 1- Cotisation des adhérents		-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement		2 396 745	2 781 079
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports		-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
PR 8- Autres gains			
<b>Total des produits</b>		<b>2 396 745</b>	<b>2 781 079</b>
<b>Charges</b>			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements		406 599	694 930
CH 2- Charges de personnel		1 022 381	1 258 466
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		-	-
CH 4- Autres charges courantes		904 302	836 882
CH 5- Charges financières nettes		63 463	- 9 200
CH 6- Autres pertes		-	-
<b>Total des charges</b>		<b>2 396 745</b>	<b>2 781 079</b>
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		-	-

**Etat des Flux de Trésorerie**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisien)**

	Notes	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		-	-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		-	-
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		2 047 372	1 910 525
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-	639 648	- 733 373
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	-	848 477	- 1 023 164
F7- Autres décaissement des activités courantes	-	112 826	- 166 434
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>		<b>446 421</b>	<b>- 12 447</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	50 459	- 64 517
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières			-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières			-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>- 50 459</b>	<b>- 64 517</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>395 962</b>	<b>- 76 964</b>
Trésorerie au début de l'exercice		104 761	181 724
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>500 722</b>	<b>104 761</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS** **OMCT 2020**

### **I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) constitue la principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant. Plus de 200 organisations à travers le monde sont affiliées à son réseau SOS-torture ainsi que plusieurs dizaines de milliers de correspondants, dans tous les pays, actifs en faveur de la protection et de la promotion des droits humains. En septembre 2011, l'OMCT a ouvert son bureau en Tunisie, privilégiant ainsi une approche de proximité avec ses partenaires locaux pour accompagner ces derniers dans la transition démocratique.

#### ***I- REFERENTIEL COMPTABLE***

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec la norme comptable tunisienne « NCT 45 » relative aux associations partis politiques.

#### ***III.1 Les principes comptables appliqués***

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

### **III.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers**

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### **III.2.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition majoré des droits de douanes et toutes taxes non récupérables ainsi que tous les frais directement liés à l'installation et mise en place des immobilisations.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à l'association et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les immobilisations sont amorties selon les taux d'amortissement suivis par le siège.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers. En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

#### **III.2.3 Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

#### **III.2.4 Revenus**

Les revenus du Bureau de Tunis sont principalement constitués par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement. Les ressources sont constituées des apports attribués par des bailleurs institutionnels d'origine publique et/ou privée, affectés à la mise en œuvre de projets dans le cadre de l'objet social de l'association. Un accord de financements est établi entre l'association mère et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (inférieure, égale ou supérieure à un an), les activités financées et les obligations de justification des dépenses engagés dans la réalisation de ces activités.

### **2.5. Apports reportés**

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés). Comme l'ensemble des apports externes de l'association mère proviennent de l'association mère ou de bailleurs de fonds étrangers, tout surplus des apports reçus par rapport aux montants affectés en charges de l'exercice ou en immobilisations.

### **2.6. Régime fiscal**

OMCT Tunisie bénéficie du statut d'association à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

## NOTES DE BILAN ET ETAT DE RESULTAT

## AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Encours en Banques	499 455	103 035
Encours en caisse	1 268	1 726
<b>TOTAL</b>	<b>500 723</b>	<b>104 761</b>

## AC 3 - Autres actifs courants

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
C/C OMCT GENEVE	434 877	199 553
PNUD Projet JT	1 842	1 933
Fournisseur d'exploitation	251	251
Personnel-avance&acompte	-	7 000
Autres débiteurs divers	- 2 643	837
C/C OMCT Genève - Charges engagées par Tunis - CX2C	22 600	-
C/C PDMT projet UE3T	197	-
Projet ASF - USD	2 979	-
Projet UE3T - EUR	21 137	-
Compte d'attente	16	-
<b>TOTAL</b>	<b>481 255</b>	<b>209 573</b>

## AC 7 - Immobilisations financières

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Cautionnement	14 965	9 565
<b>TOTAL</b>	<b>14 965</b>	<b>9 565</b>

## PA 2 - Autres passifs courants

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
C/C OMCT Genève - via OMCT Général	600 765	-
Provision pour congés payés	207 343	207 343
Receveur des finances	22 964	17 450
C/C Chemonics	29 992	29 057
Autres comptes courants avec Genève	4 006	3 881
Organismes de sécurité sociale-CNSS	47 558	50 179
Projet DC1T - EUR	14 317	-
<b>TOTAL</b>	<b>926 944</b>	<b>307 910</b>

## PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fournisseurs factures non parvenus	69 998	15 989
<b>TOTAL</b>	<b>69 998</b>	<b>15 989</b>

### PR 3- Subventions de fonctionnement

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Subvention de fonctionnement reçue du Siège	2 071 048	2 595 785
Subvention reçue de l'ambassade d'Allemagne	-	17 728
Subvention reçue de l'OHCHR	170 473	167 565
Subventions ASF	6 000	-
Subventions Union Européenne	149 255	-
<b>Total</b>	<b>2 396 775</b>	<b>2 781 079</b>

### CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Aides aux victimes	24 669	30 886
Achats Divers	19 977	-
Prestation de services (avocats, tradu, etc)	76 757	81 141
Frais d'hôtels	54 094	259 898
Répartition des charges administratives	143 762	218 979
Achats non stockés	15 825	21 784
Location salle pour workshop	-	4 200
Energie	5 797	7 097
Services audio visuels	-	2 329
Création de site Web	15 258	4 100
Achats d'immobilisations	50 459	64 517
<b>Total</b>	<b>406 599</b>	<b>694 930</b>

### CH 2- Charges de personnel

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Salaires et compléments de salaires	1 022 381	1 258 466
<b>Total</b>	<b>1 022 381</b>	<b>1 258 466</b>

### CH 4- Autres charges courantes

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Location de bureaux et de voitures	67 894	78 674
Entretien et réparations	6 303	5 955
Honoraires et services extérieurs	145 002	95 918
Séminaires et formation	8 187	100 521
Honoraires consultants projets	439 471	224 029
Voyages et déplacements	36 433	178 198
Publications et relations publiques	45 391	88 643
Missions et réceptions	14 395	21 506
Services bancaires et assimilés	1 097	1 056
Dons accordés	112 826	28 437
Frais postaux et télécom	28 242	13 723
Divers remboursements	- 4 028	- 597
Divers	3 089	820
Charges exceptionnelles	30	
<b>Total</b>	<b>904 333</b>	<b>836 882</b>